Envoyé en préfecture le 11/02/2026
Reçu en préfecture le 11/02/2026
Publié le
ID : 035-200072452-20260209-CC_2026_048-DE

Délibération n° 2026.048

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE FOUGÈRES AGGLOMERATION**

Séance du Lundi 9 février 2026 à 20 h

Le Conseil de Fougères Agglomération s'est réuni le **Lundi Neuf Février Deux Mil Vingt-Six** à vingt heures au Siège de la Communauté d'Agglomération – Parc de l'Aumaillerie – 1 rue Louis Lumière - à LA SELLE EN LUITRE, sous la présidence de M. Patrick MANCEAU, Président.

Nombre de Conseillers Communautaires :	
En exercice :	58
Présents :	41
Pouvoirs :	6
Votants :	47

Date de la convocation : 3 février 2026

Date d'Affichage : 10 février 2026

Vote :	
Pour :	47
Contre :	0
Abstentions :	0

Étaient présents : Patrick MANCEAU – *Président*
Michel BALLUAIS – Marie-Claire BOUCHER – Bernard DELAUNAY – Joseph ERARD – Louis FEUVRIER – Alain FORET – Marie-Laure NOËL – Louis PAUTREL – Anne PERRIN – Jean-Claude RAULT – *Vice-présidents délégués*

Daniel BALLUAIS – Éric BESSON – Joseph BOIVENT – Gilbert BOUFFORT – Roland BOUVET – Roger BUFFET – Maria CARRE – Denis CHOPIN – Hubert COUASNON – Noël DEMAZEL – Christophe DEROYER – Patricia DESANNAUX – Christian GALLE – Monique GALODE – Hervé GUILLARD – Christophe HARDY – Stéphane IDLAS – Elsa LAFAYE – Marylène LE BERRIGAUD – Alice LEBRET – Arnaud LECHEVALIER – Diana LEFEUVRE – Patrice MARIE – Mathieu MILESI – Jean-Pierre OGER – André PHILIPOT – Monique POMMEREUL – Jean-Louis QUILLIOT – Patricia RAULT – Annick ROCHELLE – *Conseillers*

Cécile PARLOT a donné pouvoir à Patrick MANCEAU
Serge BOUDET a donné pouvoir à Louis FEUVRIER
Jean-Christian BOURCIER a donné pouvoir à Maria CARRÉ
Anthony FRANDEBOEUF a donné pouvoir à Jean-Claude RAULT
Michelle GARAVAGLIA a donné pouvoir à Michel BALLUAIS
David LEBOUVIER a donné pouvoir à Joseph ERARD

Laurence CHEREL est représentée par Gilbert BOUFFORT, son suppléant,
Franck ESNAULT est représenté par Patrice MARIE, son suppléant,
Pierre THOMAS est représenté par Jean-Louis QUILLIOT, son suppléant.

Étaient excusés :
Cécile PARLOT – *Vice-présidents délégués*
Isabelle BIARD – Serge BOUDET – Jean-Christian BOURCIER – Laurence CHEREL – Isabelle COLLET – Christelle CORNEE – Virginie D'ORSANNE – Franck ESNAULT – Anthony FRANDEBOEUF – Michelle GARAVAGLIA – Vanessa GAUTIER – Evelyne GAUTIER-LE-BAIL – Karine HUART – David LEBOUVIER – Laurent LEGENDRE – Antoine MADEC – Jean-Claude NOEL – Olivier POSTE – Pierre THOMAS – *Conseillers*

Secrétaire de séance : Maria CARRÉ est désignée secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 11/02/2026
Reçu en préfecture le 11/02/2026
Publié le
ID : 035-200072452-20260209-CC_2026_048-DE

Fougères Agglomération **2026.048**

2026.048 - Équipements et politiques culturels - Centre Culturel - Demande de subvention pour le projet de résidence - Mission 2026 de la compagnie « Minuit Compagnie »

Dans le cadre de son accompagnement à la création, le Centre culturel propose d'accompagner, pour les saisons 2025-2026 et 2026-2027, une résidence-mission présentée par la compagnie Minuit Compagnie.

Le principal partenaire de ce projet est le collège Thérèse Pierre avec lequel un jumelage est défini à partir de la saison 2025-2026 et pour 3 ans. Les autres partenaires mobilisés sont l'APE2A et Familles Actives au Centre social investis dans les quartiers de la Chattière et Bois-Guy. La médiation de la saison 2025-2026 s'appuie sur le projet en création de la compagnie appelé « Joià ». Elle devrait se poursuivre en 2026-2027 autour de son autre projet, « Fendre ».

Le spectacle « Joià » conçu autour de la nécessité de fêter imagine une scénographie-agrès devenant terrain de jeu où danse, musique et cirque transportent le public. La médiation prend la forme d'ateliers danse et d'ateliers en lien avec la scénographie, animés par la compagnie. Elle est proposée à une classe de 6ème et à un groupe d'habitants des quartiers de la Chattière et Bois-Guy ainsi potentiellement, qu'à ceux des Cotterêts via les partenaires cités. Six séances de 2 heures sont proposées à chaque groupe ainsi qu'une répétition commune pour concevoir un spectacle organisé, le 2 avril 2026 au collège Thérèse Pierre. Un total de 28 heures de présence artistique est donc prévu sur la saison 2025-2026 au collège Thérèse Pierre et au Centre culturel Juliette Drouet.

Le portage juridique et financier du projet est assuré par le Centre culturel. Au titre de l'année 2026, il est proposé de solliciter une aide de la DRAC dans le cadre d'un dispositif de soutien dédié à l'action culturelle et territoriale, d'un montant de 3 890 € (budget prévisionnel de 4 845 €).

Vu l'avis favorable de la commission « Équipements et politique culturels » en date du 21 janvier 2026,

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Agglomération DÉCIDE, à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** le portage de ce projet de médiation par le Centre culturel et la sollicitation d'une subvention de 3 890 € auprès de la DRAC ;
- **D'AUTORISER** le Président ou le Vice-Président délégué à signer tous documents afférents.

Fait et délibéré en séance le 09/02/2026
Pour expédition conforme,
Le Président,
Patrick MANCEAU